



Le sport scolaire est une préoccupation constante pour le SNEP-FSU. Il n'y a pas une instance de l'Education nationale, pas une rencontre avec l'Inspection EPS, pas une réunion avec les collectivités territoriales ou avec les élus, où le sport scolaire ne soit évoqué et défendu par le SNEP-FSU. Comme tous les ans, c'est au titre de co-administrateur de l'UNSS que nous intervenons lors de ce conseil de rentrée.

C'est par notre engagement à tous et toutes, animateurs d'AS, présidents, cadres, secrétaires, parents et bien sûr les élèves, qu'il est aussi dynamique et qu'il connaît de très nombreuses réussites. C'est aussi parce qu'il a une structuration, une organisation et un fonctionnement original qu'il fonctionne aussi bien. C'est à cette originalité que le SNEP-FSU est attaché. C'est cette originalité que le SNEP-FSU tient à conserver et à renforcer.

A tous les niveaux de son organisation, le SNEP-FSU intervient de manière permanente pour que les moyens nécessaires à son fonctionnement soient à la hauteur de la haute ambition que nous avons pour nos élèves. Car c'est bien d'eux, de leurs pratiques, de leur formation, de leur devenir dont il s'agit. Et c'est d'abord pour eux que nous sommes si impliqués.

Ce qui nous préoccupe particulièrement à cette rentrée c'est l'augmentation de 10% du contrat licences que nous avons dénoncée et tenté de faire abandonner depuis le mois d'avril, date du CA sur le budget. Au-delà de la réalité concrète des conséquences immédiates sur la trésorerie des AS, particulièrement celles qui rencontrent déjà des difficultés, c'est le modèle économique de l'UNSS que cette augmentation doit interroger. En effet si le ministère de l'EN maintient et augmente très légèrement sa subvention (+ 125 000€ et non pas + 225 000€ comme il le laisse entendre, suivi par certaines organisations qui prennent pour argent comptant ses déclarations parce qu'elles n'étudient pas finement les budgets !), la subvention du MEN est loin d'être à la hauteur des besoins, notamment pour compenser la baisse importante des subventions des collectivités qui elles-mêmes perçoivent de moins en moins de subventions de l'Etat.

Bien sûr, et il faut le souligner, le Conseil Régional et certains Conseils départementaux ont maintenu leurs efforts et soutiennent fortement le sport scolaire, mais pour comprendre les orientations budgétaires qui se dessinent au sein de l'UNSS il faut porter un regard sur le global.

Le constat est là : Quand l'argent vient à « manquer », c'est vers les familles et vers les AS que l'UNSS décide de se tourner pendant que le ministère de l'EN n'abonde pas significativement sa subvention.

« Il faut partager les efforts », nous a dit le représentant du ministre à l'AG de juin dernier. Ok, mais encore faut-il que le partage soit équitable et que les mêmes efforts soient demandés à toutes les parties. Mais ce n'est pas ça la réalité. La réalité c'est que ce sont les familles qui vont devoir « mettre la main à la poche » pour que toute l'activité de l'UNSS puisse continuer à se dérouler comme l'UNSS l'a prévue. 10% d'augmentation du contrat licences ce sont 456 000€ supplémentaires qui entrent dans les caisses. Au final, ce

sont bien les familles et les AS qui vont financer la plus grande partie des activités de l'UNSS et pas l'Etat qui faillit ainsi dans sa mission de service public.

Et bien que l'UNSS ait pris la décision d'accorder une aide particulière aux AS des zones rurales dès cette année, il ne faut pas se tromper. Cette aide particulière n'est pas financée par des moyens supplémentaires, elle sera prise sur les crédits d'animation, c'est la solidarité entre le AS qui « finance » cette aide particulière.

Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à pointer le désengagement de l'Etat sur la politique sportive. Pour reprendre une citation de Laura Flessel, ex-ministre des sports qui vient de démissionner le 4 septembre : « Nous nous inquiétons aussi grandement sur le service public du sport et du désengagement de l'Etat sur ces questions fondamentales ».

Le SNEP-FSU a fait des propositions de modification du budget pour qu'une telle augmentation ne soit pas retenue :

Puisque le ministère de l'EN n'augmentait pas sa subvention, alors il fallait revoir à la baisse certaines lignes budgétaires, par exemple les compétitions internationales, une partie de la « comm », une partie des manifestations promotionnelles ; lignes qui ne cessent d'augmenter ces dernières années. Cela aurait permis de ne pas recourir à une telle augmentation !!!

Certaines des autres propositions que nous faisons depuis plusieurs années auraient également pu être retenues :

- Parce que les AS de LP sont souvent les plus en difficultés :

Abaissier le paramètre de calcul de 18 à 16 pour les contrats, appliquer la division par 2 du contrat comme pour les REP+ et les LP de l'éducation prioritaire

- Et pour toutes les AS :

leur laisser le choix de passer chaque année d'un contrat à l'autre ou revenir à l'achat de licences individuelles.

Les élus des AS qui sont les seuls membres élus de l'AG, qui sont celles et ceux qui représentent les AS et sont les plus proches de la vie au quotidien des AS et des difficultés, notamment financières, qu'elles rencontrent, n'ont pas été plus entendus. Quant aux autres membres de l'AG... « silence radio », ou alors des interventions pour dire que le SNEP-FSU se trompe de sujet quand il intervient pour demander que les licences n'augmentent pas.....

Nous tenons à dire ici devant vous, que le SNEP-FSU est fier de s'être opposé au budget 2018, fier d'avoir voté CONTRE un budget qui fait supporter aux familles et aux AS l'essentiel des activités engagées et organisées par l'UNSS, fier d'être l'organisation syndicale qui défend les AS et le service public du sport scolaire, fier et sûr de lui-même même s'il est le SEUL à avoir voté CONTRE le budget.

A l'issue de l'AG, les élus des AS, qui par ailleurs ont quitté la salle avant le vote pour marquer leur désapprobation quant à la surdité de l'UNSS et du ministère sur les conséquences sur les AS, ont décidé de lancer une pétition visant particulièrement à contester des 10%.

Enfin, pour conclure cette intervention, le SNEP-FSU souhaite vous lire la motion qui a été adressée à la direction nationale et au président de l'UNSS (encore en place), motion portée à la connaissance de tous les collègues présents dans les AG de tous les départements.